



### *FAUNE ET FLORE EN VOIE DE DISPARITION*

*Disparition d'animaux et de végétaux pour des raisons anthropiques. Incidence des pesticides sur l'homme*

Frayères de truites vouées à l'échec à cause du limon entraîné par l'eau des drainages agricoles : les œufs se trouvent enrobés et asphyxiés par le limon colloïdal qui apparaît dans l'eau suite au retournement des pâtures, dont le rôle filtrant préservait la clarté des eaux de source.

Les nids de frai sont également détruits par l'arrivée massive de l'eau déversée par les drainages agricoles.

Disparition totale du gibier de plaine, sauf à proximité de zones boisées sur plusieurs hectares. Dans les champs, le gibier (lièvres, lapins) meurt empoisonné par les traitements agricoles.

Les insecticides contribuent à la raréfaction des oiseaux (perdreaux, hirondelles, mésanges, bouvreuils...), privés de leur nourriture de base dans leur nid, ou empoisonnés par les insectes qu'ils ingèrent.

Mortalité d'abeilles et de guêpes, fécondateurs indispensables de la flore.

#### Les végétaux

Disparition des fleurs des champs et des prés : bleuets, marguerites...

L'accoutumance à l'emploi intensif d'herbicides oblige à utiliser des produits toujours plus "performants" en raison de la résistance des plantes indésirables aux glyphosates.

Quant aux fongicides qui polluent l'air et favorisent les allergies : rôle incontestable... Leur odeur caractéristique est infecte, particulièrement en mai et juin.

#### Incidence des nanifiants et des pesticides sur l'homme

Les "régulateurs" de croissance vendus aux céréaliers sont une hormone inhibitrice, appelée couramment raccourcisseur de tige. Ils permettent d'utiliser des doses importantes de nitrate sans risque de verse des céréales. Ce sont des perturbateurs endocriniens dont les effets sur la santé sont dénoncés. Une étude récente ne parle-t-elle pas des maladies professionnelles des agriculteurs, des vigneron et autres producteurs de fruits non bio ?

Apparition d'allergies au niveau respiratoire chez l'homme, causées par les particules fines émises par le dioxyde d'azote des tracteurs diesel. N'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter à la veille des épandages massifs de nitrates, qui sont autorisés à partir de février ?

Stations de traitement des pesticides pour la sauvegarde de la potabilité de l'eau ? En réalité elles se limitent à réduire le taux de nitrate.

Voir aussi [Conséquences du retournement des prairies naturelles](#)

